

Carole DELGAAncienne ministre
Présidente

Toulouse, le 7 mars 2022

Monsieur Régis NOUVEL Président ASSOCIATION MAIN DE CONSOLATION 5 Allée du Paradis 81120 LABASTIDE-DENAT

NOS REF: DREI - SCESRI N° DOSSIER: 21031373

DOSSIER SUIVI PAR: Eric MONCEAU - Responsable de service adjoint

CONTACT: eric.monceau@laregion.fr - Tél.: 05 61 33 53 61

OBJET: Acte signé

Monsieur le Président,

Par décision n° CP/2022-FEVR/07.03, une aide régionale de 12 000 € pour le projet Aide à la scolarité, à la mise aux normes et à l'autonomie de l'orphelinat Béthel au Bénin vous a été attribuée.

Le versement de cette aide sera proportionnel sur la base d'une dépense éligible TTC.

Je vous transmets l'acte d'application dûment signé par la collectivité régionale qui précise les conditions d'attribution de ce financement.

J'attire votre attention sur le fait que le paiement de l'aide intervient sur demande du bénéficiaire impérativement dans les délais précisés et sur production des pièces indiquées dans le présent acte.

Vous noterez enfin que les dates de caducité sont précisées dans l'article afférent.

Pour information, vos courriers pourront être envoyés à l'adresse suivante :
Région Occitanie – Hôtel de Région
Direction des Relations Européennes et Internationales
Site de Toulouse - 22, bd. du Maréchal Juin
31406 Toulouse cedex 9

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'expression de mes salutations distinguées.

Carole DELGA